

Séance du 18 juin 2020

Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

L'an deux mil vingt et le 18 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle « Serge GAUDIN »,

Date de convocation : 12 juin 2020

Présents :

DEBORDES Gwénaél - AUBRIT-REAUD Sandrine - BEAUBEAU Alain - PEITI Jérôme - SIMONNEAU Romain - PEROTTEAU Marie - GOIGNARD Sébastien - GAUTIER Fabrice - COURTIN Liliane - RODON Jean-Christophe - MINEAU Samuel - GIRAUD Monique - FONTENEAU Aurélie - BOURSAUD Vanessa - GUERINEAU Natacha

Absents :

Madame Vanessa BOURSAUD a été élue secrétaire de séance.

DCM° 2020-020 : Approbation du compte administratif

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2019 qui s'établit ainsi :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
BUDGET COMMUNAL			
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	540 956,46 €	970 083,10 €	1 511 039,56 €
Titres de recettes émis	197 221,22 €	429 987,80 €	627 209,02 €
Réduction de titres	- €	682,00 €	682,00 €
Recettes nettes	197 221,22 €	429 305,80 €	626 527,02 €
DEPENSES			
Prévisions budgétaires totales	540 956,46 €	970 083,10 €	1 511 039,56 €
Mandats émis	518 462,59 €	351 181,23 €	869 643,82 €
Annulation de mandats	- €	1 020,83 €	1 020,83 €
Dépenses nettes	518 462,59 €	350 160,40 €	868 622,99 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	- €	79 145,40 €	
Déficit	- 321 241,37 €	- €	- 242 095,97 €

Après cette présentation, le conseil municipal approuve à la majorité le compte administratif du budget communal 2019.

DCM 2020-021 : Approbation du compte de gestion

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité :

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

DCM 2020-022 : Affectation de résultat

Le conseil municipal, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2019 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultats de l'exercice 2019	79 145.40 (a)	-321 241.37
Reports années antérieures	567 393.10 (b)	98 947.55
Résultats cumulés	646 538.50 (a+b)	-222 293.82 (c)

✓ **Reste à réaliser**

Dépenses : 0.00 Recettes : 180 000.00 Solde des RàR : 180 000.00 (d)

✓ **Besoin de financement à la section d'investissement (e=c+d) : 42 293.82 €**

Après en avoir délibéré à la majorité :

Décide d'affecter au budget pour 2020 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de la façon suivante :

1. Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 42 293.82 €
2. Le surplus (a+b-e) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » 604 244.68 €

DCM 2020-023 : Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire présente au conseil l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 et demande à chacun de se prononcer sur les taux à appliquer pour l'année en cours.

Après discussion, le conseil décide de reconduire les taux de référence de l'année 2019.

Ils s'établiront donc de la manière suivante :

- Taxe foncière (bâti) 12.72%
- Taxe foncière (non bâti) 50.20%

DCM 2020-024 : Vote du budget supplémentaire

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget supplémentaire 2020 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 9 juin comme suit :

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à la majorité le budget supplémentaire arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	665 744.68	665 744.68
Section d'investissement	271 293.82	271 293.82
TOTAL	937 038.50	937 038.50

DCM 2020-025 : Tarifs cantine et garderie 2020-2021

Monsieur le Maire présente au conseil les tarifs de cantine et de garderie applicables sur l'année scolaire 2019-2020 (2.20€/enfant, 4.40€/adulte 14€ la garderie) et demande à chacun de se positionner sur une éventuelle revalorisation des tarifs.

Après discussion, le conseil décide de fixer les tarifs de la manière suivante :

- 2.20 € pour un repas enfant
- 4.40 € pour un repas adulte
- 14 € la carte de garderie

DCM 2020-026 : Devis de démolition maison de la Morisseterie

Monsieur le Maire présente les différents devis obtenus pour la démolition de l'immeuble en procédure de péril situé route de la Morisseterie,

Il demande ensuite au conseil de se prononcer sur le choix de l'entreprise à retenir.

Après discussion, le conseil retient la proposition de CHAIGNEAU Denis TP pour un montant de travaux de 17 340 €. Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

DCM 2020-027 : Devis de lave-vaisselle

L'adjoint au Maire présente les devis obtenus pour le renouvellement du lave-vaisselle à la cantine.

Le Maire demande ensuite au conseil de se prononcer sur le choix de l'entreprise à retenir.

Après discussion, le conseil retient la proposition de ERCO pour un montant de travaux de 2 440.56 € et autorise le Maire à signer le bon de commande.

Questions diverses

- Demande de temps partiel
- Subventions aux associations de la commune
- Budget participatif – projet Skate-park
- Abri bus Bégrolles
- Droit de place camion
- Personnel à l'école

Gwénaël DEBORDES	Sandrine AUBRIT-REAUD	Alain BEAUBEAU
Jérôme PEITI	Romain SIMONNEAU	Marie PEROTTEAU
Sébastien GOIGNARD	Fabrice GAUTIER	Liliane COURTIN
Jean-Christophe RODON	Samuel MINEAU	Monique GIRAUD
Aurélié FONTENEAU	Vanessa PINEAU	Natacha GUERINEAU